

Effectuer une demande de permis de conduire en ligne

>> Je fais ma demande en ligne

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

1/ Les cas éligibles pour une demande de permis de conduire sont les suivants * :

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie),
- demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire dans les cas de :
 - réussite à l'examen du permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
 - perte de votre permis,
 - vol de votre permis,
 - détérioration de votre permis,
 - fin de validité de votre permis, dont le renouvellement nécessitant avis médical,
 - changement d'état civil
- conversion de brevet militaire,
- validation d'un diplôme professionnel,
- demande suite à invalidation ou annulation de permis
- demande suite à une suspension de permis.

* Les services de demande en ligne du permis de conduire évoluent rapidement. De nouveaux cas seront bientôt disponibles.

2/ Afin de réaliser votre demande de permis de conduire, vous aurez besoin :

d'une photo d'identité :

- un **code photo** d'identité numérique (photomaton agréé) ou
- une photo d'identité traditionnelle que vous devrez envoyer par courrier postal,

de vos pièces justificatives au format numérique (pdf, jpg...) scanner ou prendre en photo via votre smartphone :

Vous disposez d'une adresse personnelle :

- un avis d'imposition ou de non-imposition;
- une quittance de loyer non-manuscrite;
- une facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité ou eau)

Vous êtes hébergé :

- une attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée de l'héberge et de l'hébergeant, certifiant l'hébergement;
- un justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités en (1)

Vous êtes mineur :

- une attestation d'hébergement sur l'honneur de l'un des parents datée et signée;
- la copie de la pièce d'identité du parent qui a signé l'attestation sur l'honneur;

de votre adresse mél ou votre numéro de téléphone mobile, afin d'être informé de :

- l'avancement du processus d'instruction du permis de conduire
- l'avancement de production du permis de conduire

3/ Les étapes

1. **Je créé mon espace ANTS** ,
2. Je remplis mon formulaire **en ligne**,
3. J'envoie ma demande **en ligne**,
4. Je suis régulièrement informé de l'avancement de ma demande grâce à mon espace, et à des notifications par mail et SMS.

Pour cela nous vous recommandons vivement de saisir votre numéro de téléphone mobile lors de l'enregistrement de la téléprocédure.